



La colère gronde au Conseil général

Le nouveau dispositif qui encadre le versement des subventions départementales aux communes n'en finit plus de faire des vagues. Adoptée dans la douleur à une voix de majorité, le mois dernier, la "contractualisation" subit des retards à l'allumage et est sévèrement critiquée par les élus de droite.

Tandis que Hugues Portelli, sénateur-maire UMP d'Ermont attaque le dispositif en justice (*lire notre édition du 10 février*), François Scellier, député UMP et conseiller général de Saint-Gratien, ex-président du Conseil général dénonce le caractère inapplicable du

nouveau dispositif. À l'appui de ses allégations, il relate le déroulement d'une récente "commission permanente" dont l'ordre du jour prévoyait de contractualiser le versement de subventions à quatre communes : Montgeroult, Jagny-sous-Bois, Livilliers et Maudétour-en-Vexin.

«JEU PARTISAN»

«Dominique Gillot (vice-présidente PS du Conseil général, NDLR) n'a pu que constater l'impossibilité d'appliquer le nouveau dispositif en l'état, aux quatre dossiers présentés pour quatre communes, sauf à le faire sans en respecter scrupu-

leusement les termes, assure François Scellier. Après ce constat, Dominique Gillot dut en conclure simplement qu'il y avait lieu de retirer lesdits rapports de l'ordre du jour, précisant même "qu'il conviendrait vraisemblablement, avant de les représenter à nouveau de revoir le dispositif en assemblée plénière" ! Aujourd'hui, la preuve est définitivement faite de la justesse des positions défendues par les conseillers généraux d'Union pour le Val-d'Oise.»

Évidemment, l'analyse de l'Uvo est très exactement à l'opposé de celle développée par Didier Arnal, président du Conseil général, qui

dénonce l'attitude *«d'un groupuscule de la droite valdoisienne qui n'a de cesse de différer la mise en place de la contractualisation»*. Et Didier Arnal de prévenir : *«Les premières victimes de ce jeu partisan sont les communes qui attendent impatiemment de pouvoir contracter avec le Conseil général. J'en veux pour preuve de nombreuses lettres d'intention de maires, de droite comme de gauche, qui m'ont été adressées.»* *«Je ne peux que constater, et regretter, à ce jour, le boycott partisan et irresponsable de mon opposition»*, conclut le président socialiste.

F.P.